



Communiqué de Presse

Cayenne, le 25 mars 2016.

Les socioprofessionnels de Guyane réagissent aux propositions du rapport, de M. le Député Lurel, sur l'égalité réelle.

Suite à la remise du rapport sur l'égalité réelle par M. Victorin Lurel, les socioprofessionnels de Guyane tiennent à souligner, leurs désaccords, sur un ensemble de préconisations du Député de Guadeloupe.

Nous sommes persuadés que les initiatives visant à réduire le retard économique de nos régions vis à vis de la métropole étaient, sans doute, proposées de bonne foi.

Toutefois, Il est à notre sens, vital, d'apporter des solutions au cas spécifique de chaque DOM en évitant la tentation du copier/coller et le piège du traitement égalitaire à défaut d'égalité réelle. Car si les mesures préconisées sont peut-être adaptées à la réalité des autres DOM, certaines d'entre elles ne le sont pas à celle de la Guyane.

Nous constatons, en effet, que ce document comporte des recommandations (12, 13, 17, ...) que nous jugeons inadaptées à notre réalité économique. Certaines mesures, si appliquées, seraient contreproductives voire dangereuses.

Même s'il convient de relativiser la portée du document de M. Lurel, nous pensons que la propagation et la possible application de certaines idées et concepts seraient nuisibles tant pour la population, que pour les entreprises et l'emploi, en Guyane.

Ce que, nous, nous entendons par égalité réelle, est l'application, stricto sensu, de l'article 349 du traité de fonctionnement de l'UE, qui garantit aux DOM la compensation des handicaps permanents structurels de leurs économies. Ainsi, l'égalité réelle ne sera effective que si tous les dispositifs d'aides à l'investissement et au fonctionnement sont non seulement maintenus mais aussi développés, tant au niveau étatique qu'europpéen.

Pour conclure, il serait judicieux voire impérieux qu'à l'avenir, les socioprofessionnels de Guyane soient associés à la rédaction de telles propositions.

Mme Joelle PREVOT-MADERE

Mme Valérie VANOUKIA

M. Stéphane LAMBERT

M. Ernest PREVOT

Présidente CGPME

Présidente UTPEG

Président MEDEF

Président MPI

Contact : MPI Guyane: Tel: 05 94 38 63 28 / Courriel : mpiguyane@wanadoo.fr